

Conseil Municipal du 25 janvier 2018
Intervention de Jacky LAVERDURE
au nom du groupe municipal « La Côte-Saint-André pour tous »

Point n° 8 : Demande de subvention Travaux de rénovation des façades du Château Louis XI

Suite aux travaux d'urgence réalisés sur les façades du Château Louis XI, vous demandez des subventions pour procéder à 98 130 € HT de travaux de rénovation sur ces façades.

Or cela ne correspond qu'à 10% des travaux de rénovation à effectuer sur les façades !!!

On peut donc légitimement s'interroger sur la nécessité de ces travaux : A quoi peuvent-ils bien servir d'autant que vous n'avancez aucun projet d'utilisation des locaux du Château ?

Pour nous, la priorité est la sécurité des bâtiments, surtout avec le classement de l'ensemble de cet ERP en catégorie 1. Ajoutons que l'accessibilité de l'aile Est qui abrite les salles de l'Ecole Municipale de Musique devra être réalisée d'ici 2020... et vous n'avez toujours pas de projet là dessus !!!

Votre choix politique consiste à lancer la rénovation des façades sans avoir de projet global pour le Château ... Et vous le conditionnez par l'obtention des subventions. Si, encore une fois, ces demandes de subventions s'avéraient infructueuses, vous renonceriez.

Autant dire que, faute de ligne politique, vous lancez une campagne de communication qui pourrait abuser les concitoyens. En effet, quand bien même vous obtiendrez les subventions demandées, vous réaliserez une goutte d'eau des travaux à effectuer pour rénover l'ensemble du Château.

Vous pourrez écrire des articles et publier des photos laissant penser que vous agissez pour « sauver » le Château.

L'argent public et les impôts des contribuables sont à utiliser à bon escient. En lieu et place de la communication, les citoyens attendent que vous réalisiez pour la collectivité des projets concrets et indispensables.